FERALISSIMMO
Depuis 1997 l'immobilier passionnément

HONORAIRES

TRANSACTION

Honoraires TTC à la charge du vendeur sauf indication contraire dans le mandat

Maison, appartement, local commercial

Jusqu'à 199.999 €.....**9.500 €**

Entre 200.000 et 450.000 €.....**4.95 %**

Entre 450.001 € et 600.000 €.....**4.45 %**

À partir de 600.001 €.....**3.90 %**

Terrain constructible

7 % *(avec un minimum de 9.500 €)*

Place de parking, terrain non constructible

Forfait.....**3.000 €**

LOCATION

Honoraires TTC dus à la signature du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8.5 % du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du locataire :

10 € par m² pour la visite, constitution de dossier et rédaction du bail + **3 €** par m² pour l'état des lieux d'entrée

Honoraires maximums applicables à compter du 05/12/24. Pour une transaction, honoraires TTC applicables en plus du prix net vendeur indiqué dans le mandat ou l'avenant, honoraire dus à la signature de l'acte authentique. Une facture sera délivrée pour chaque opération.

Groupe FERALISSIMMO, SARL au capital de 25.000 € - siège social : 12 rue des Chauffours 95000 CERGY - RCS PONTOISE B 413 297 508
N° de TVA intracommunautaire : FR27413297508 - Garantie financière : QBE Insurance, 110 esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DÉFENSE cedex
Non-perception de fonds : dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds en dehors de nos honoraires.
Carte professionnelle "transactions et immeubles sur fonds de commerce" n° CPI 95012018000031580 délivrée par la CCI PARIS IDF - Membre
du Syndicat National des Professionnels Immobiliers. Médiateur : MEDIMMOCONSO, 1 allée du Parc de Mesemena 44505 LA BAULE CEDEX – www.medimmoconso.fr